
UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER

FACULTE DE SANTE

DEPARTEMENT DE MEDECINE, MAÏEUTIQUE ET PARAMEDICAL

Site du 37 allées Jules Guesde – 31000 Toulouse

Téléphone : 05 61 14 59 24

Email : sante.mmp.dfgsm2@univ-tlse3.fr

**Guide pédagogique
des évaluations et des stages de maîtrise clinique**

Premier cycle des études médicales

DFGSM 2

**Diplôme de Formation Générale en Sciences
Médicales
2^{ème} année**

Année 2024-2025

Ce document ne remplace en aucun cas les M3C qui sont validées en CFVU ni le règlement des études de l'Université, mais représente un document de support pour les enseignants, les étudiants et les gestionnaires de scolarité afin de partager les informations concernant l'organisation des évaluations, des stages ainsi que les règles de passage.

CHAPITRE I

ORGANISATION DES EPREUVES DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les enseignements de la 2^{ème} année du DFGSM pour l'année universitaire 2024-2025 sont organisés comme suit:

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES
SEMESTRE 3
ANGLAIS MEDICAL
SCIENCES FONDAMENTALES : Biophysique, Biochimie, Biologie cellulaire
APPAREIL RESPIRATOIRE : Anatomie, Physiologie, Sémiologie
APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE : Anatomie, Physiologie, Sémiologie
SEMILOGIE GENERALE (CP)
PHARMACOLOGIE (CP)
HISTOLOGIE (évalué au S4)
SEMESTRE 4
SOCIETE ET SCIENCES HUMAINES
SEMILOGIE GENERALE
PHARMACOLOGIE
TISSU SANGUIN : Immunologie, hématologie
GENETIQUE
APPAREIL DIGESTIF : Anatomie, Physiologie, Sémiologie
APPAREIL LOCOMOTEUR : Anatomie, Physiologie, Sémiologie et sémiologie radio
HISTOLOGIE
ANGLAIS MEDICAL

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes. Les questions peuvent porter sur l'enseignement magistral et/ou l'enseignement dirigé. Certaines UE peuvent contenir un contrôle continu ou partiel.

Les épreuves des examens se feront sous un format numérique avec support « tablettes » à l'exception de certaines épreuves qui se feront sur support « papier ».

Les examens sur tablettes peuvent comporter des questions isolées (QI) ou des dossiers progressifs (DP). Les questions sont posées sous forme de QRM (question à réponses multiples) ou de QRU (question à réponse unique) ou de QROC (question à réponse ouverte et courte) ou d'ASSO (association) ou de ZONE.

Les épreuves des examens sur papier peuvent comporter des questions rédactionnelles (QR) ou des questions à développement cours (QDC).

Les modalités des examens de la seconde session sont identiques à celles de la première session, lorsqu'aucune indication ne figure dans les tableaux.

Examens du 1^{er} semestre (S3)

ANGLAIS MEDICAL / 2 ECTS

Enseignante responsable : Mme BADUEL

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anglais	- Compréhension orale et test écrit (CC) (toute absence injustifiée vaut 0)	30 mn + 1h30	2h	/50
	- Papier : Examen écrit (CT)	1h30	1h30	/50
				Total / 100

SCIENCES FONDAMENTALES / 6 ECTS

Enseignants responsables :
Pr PAGES (Biologie cellulaire)
Pr BERRY (Biophysique)
Pr PAYOUX (Biophysique)
Pr LEVADE (Biochimie)
Pr SAVAGNER (Biochimie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Biologie cellulaire	- Papier - QR : Problème(s) (analyse et interprétation de résultats expérimentaux) et question(s)	1h15	2h15	/33
- Biophysique	- Tablette : 10 questions dont QRU, QRM, QROC, NUM ou ASSO – sous forme de QI ou DP	30 mn		/34
- Biochimie	- Tablette : 18 à 25 questions, comprenant 15 à 18 QRM et 1 à 3 DP	30 mn		/33
				Total / 100

PHARMACOLOGIE / Contrôle Partiel (ECTS au S4)

Enseignant responsable : Dr MONTASTRUC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Pharmacologie (CP)	- Tablette : [20-25] QRM sous forme de QI ou DP (Toute absence injustifiée vaut 0)	45 mn	45 mn	/50
				Total / 50

SEMILOGIE GENERALE / Contrôle Partiel (ECTS au S4)

Enseignants responsables :

Pr SAILLER

Pr ALRIC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Sémiologie générale (CP)	- Tablette [10-20] QRM, sous forme de QI ou mini-DP (Toute absence injustifiée vaut 0)	25 mn	25 mn	/50
				Total / 50

APPAREIL RESPIRATOIRE / 4 ECTS

Enseignants responsables :

Pr LOPEZ (Anatomie)

Pr ARNAL (Physiologie)

Dr DE GLISEZINSKI (Physiologie)

Pr MAZIERES (Sémiologie)

Pr GUILLEMINAULT (Sémiologie)

Pr GUIBERT (Sémiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 15 QRM ou QRU ou schémas à légènder	20 mn	1h25	/20
- Physiologie	- Tablette QI – 15 à 20 QRM	35 mn		/40
- Sémiologie	- Tablette 25 QRM et/ou QRU et/ou QROC	30 mn		/40
				Total / 100

APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE / 5 ECTS

Enseignants responsables :

Pr LOPEZ (Anatomie)

Pr ARNAL (Physiologie)

Pr BURA-RIVIERE (Sémiologie vasculaire)

Pr ELBAZ (Sémiologie)

Pr RONCALLI (Sémiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 15 QRM ou QRU ou schémas à légènder	20 mn	1h40	/20
- Physiologie	- Tablette QI 18 à 20	35 mn		/30
- Sémiologie	- Tablette QI 45 QRM/QRU	45 mn		/50
Total / 100				

Examens du 2^{ème} semestre (S4)

ANGLAIS / 2 ECTS

Enseignante responsable : Mme BADUEL

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anglais	- CP oral (toute absence injustifiée vaut 0)	10 mn/étudiant	20 mn/binôme	/50
	- Papier : Examen écrit Critical review (CT)	2h	2h	/50
Total / 100				

PHARMACOLOGIE / 4 ECTS

Enseignant responsable : Dr MONTASTRUC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Pharmacologie (CT)	- Tablette : [20-25] QRM sous forme de QI ou DP	45 mn	45 mn	/50
Total / 50				

SEMILOGIE GENERALE / 3 ECTS

Enseignants responsables :

Pr SAILLER

Pr ALRIC

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Sémiologie générale (CT)	- Tablette 10-20 QRM, sous forme de QI ou mini-DP	25 mn	25 mn	/50
				Total / 50

SANTE SOCIETE HUMANITE / 2 ECTS

Enseignant responsable : Pr MOLINIER

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Santé société humanité	- Tablette QI : 30 QRM	40 mn	40 mn	/100
				Total / 100

TISSU SANGUIN, BASES GENERALES /3 ECTS

Enseignants responsables :

Pr DELABESSE (Hématologie)

Dr DEMAS (Hématologie)

Dr TREINER (Immunologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Immunologie	- Tablette 20 QRM	35 mn	50 mn	/50
- Hématologie	- Tablette 10 QRM	15 mn		/50
				Total / 100

GENETIQUE / 3 ECTS

Enseignants responsables :

Pr LE CAIGNEC

Dr BIETH

Dr PLAISANCIE

Disciplines	Examen	Durée	Durée globale	Notation
- Génétique Médicale	- CP en ED (toute absence injustifiée vaut 0)	1h	1h	/30
	- Tablette (CT) : 21 QCM (QRM ou QRU ou QROC) sous forme de QI et/ou de DP (2 à 3)			/70
				Total / 100

APPAREIL DIGESTIF / 5 ECTS

Enseignants responsables :
 Pr CARRERE (Sémiologie)
 Pr TACK (Physiologie)
 Pr LOPEZ (Anatomie)
 Dr DE GLISEZINSKI (Physiologie)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM ou QRU ou schémas à légènder	30 mn	2h	/40
- Physiologie	- Contrôle continu : 5 à 10 QCM avant chaque TD soit 10 à 20 QCM en tout. Soit sur SIDES ou sur MOODLE en ligne : QCM aléatoires et différents pour chaque étudiant	1h		/6 (20% de 30)
- Sémiologie	- Papier – 1 à 2 QDC et 1 carte conceptuelle	30 mn		/24 (80% de 30)
	- Tablette 20 QRM			/30
				Total / 100

APPAREIL LOCOMOTEUR / 5 ECTS

Enseignants responsables :
 Pr LOPEZ (Anatomie)
 Pr RUYSSSEN-WITRAND (Physiologie et sémiologie)
 Pr REINA (Physiologie et sémiologie)
 Pr FARUCH-BILFELD (Sémiologie radiologique)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Anatomie	- Tablette : 20 QRM ou QRU ou schémas à légènder	30 mn	1h50	/50
- Physiologie	- Tablette QI – 10 QRM	20 mn		/25
- Sémiologie incluant sémiologie radiologique	- Contrôle continu : 4QI à distance	10 mn		/5
	- Tablette QI – 10 QRM rhumatologie et 10 QRM orthopédie-traumatologie	40 mn		/20
	- Tablette QI – 5 QRM ou ASSO ou ZONE pour sémiologie radiologique	10 mn		
				Total / 100

HISTOLOGIE / 3 ECTS

Pr COURTADE-SAIDI

Pr EVRARD

Dr BASSET

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Histologie	- CC	2h	2h30	/15
	- CT 20 à 30 QCM	30 mn		/85
				Total / 100

**CHAPITRE II L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE :
LES COMPETENCES CLINIQUES ET LES STAGES HOSPITALIERS**

UE COMPETENCES CLINIQUES / 5 ECTS

ED CC	Type d'ED	Resp Péda	Organisation	Durée ED	Modalité d'évaluation	Notation	Note Finale
ED 1 - 1bis	Initiation à la relation de soin	Dr Fares Patients aidants formateurs	2 séries par ED répartie en 3 groupes 3 enseignants / série	ED 1 (2h) ED 1 bis (autonomie 4h)	Présence VA/IV	/4	CC 1 30%
ED 2	Initiation à la relation de soin			ED 2 (2h)		/4	
ED 3	Empathie	Dr Goze Dr Fabbri	1 série par ED	1h		/2	
ED 4	Examen physique systématique	Pr Pugnet	1 série par ED 1 à 2 enseignants par série	1h		/2	
ED 5	Mannequin cardio- respiratoire	Dr Comont Dr Lhermusier	1 série par ED 2 à 3 enseignants par série	2h (1h cardiovasculaire- 1h appareil respiratoire)		/4	
ED 6	Interrogatoire, type station ECOS	Dr Comont Dr Belliere Dr Baudou	1 série par ED	1h		/2	
ED 7	Usual clinical diagnosis	Pr Bura-Riviere Madame Baduel	1 série par ED 1 à 2 enseignants par série	1h		/2	
ED 8 - 9	Examen physique appareil locomoteur	Pr Ruyssen - Witrand Dr Degboe	1 à 2 séries par ED 3 enseignants par série	ED 8 3h (3x1h) ED 9 3h (3x1h)		/8	
ED 10	Echanges de pratique / réflexivité	Dr Faget	1 série par ED	1h		/2	
						A ramener /20	
ED 1 - 1bis -2	Relation de soin (travail de groupe)				Note	/20	CC 2 40%
Stage	Ecrit de stage					/20	
						Note /40	
						A ramener /20	
Stage	Evaluation supervisée en stage Grille	Tuteur de stage	Grilles standardisées	10-20 min	Note	/20	CT 30%

LE SEMINAIRE ET LE STAGE D'INITIATION AUX SOINS / 2 ECTS

Le séminaire d'initiation au soin se déroule sur une journée de cours magistraux et une demi-journée d'ED en simulation, avant la rentrée universitaire. La présence au séminaire est obligatoire et compte pour la validation du stage.

Le stage d'initiation aux soins se déroule sur 2 semaines, avant la rentrée universitaire. La présence au stage est obligatoire. Aucune absence ne sera tolérée, sauf pour raison médicale (sur justificatif déposé dans les 5 jours ouvrables à la scolarité).

En cas de non validation, un stage de rattrapage aura lieu pendant les vacances de Noël.

LE STAGE DE MAITRISE CLINIQUE / 4 ECTS

Le stage de maîtrise clinique se déroule sur 3 semaines équivalent temps plein, comportant des périodes de stage à mi-temps ou à temps plein complétés par les enseignements dirigés de compétences cliniques (simulation, échanges de pratique et réflexivité). Pendant la dernière période de stage aura lieu une évaluation supervisée en stage qui comptera comme contrôle terminal de l'UE de compétences cliniques.

La validation du stage de maîtrise clinique nécessite :

- 1) la présence au stage, qui est obligatoire
- 2) l'évaluation de l'implication personnelle de l'étudiant (motivation et performances observées), lors d'un entretien avec le responsable du stage.

Si le stage n'est pas validé par le jury en 1ère session, l'étudiant devra se présenter en 2ème session. En cas d'absence(s) injustifiée(s), l'étudiant devra alors effectuer un nouveau stage. La durée du stage de rattrapage est laissée à l'appréciation souveraine du Jury. Elle est modulée en prenant en compte la raison de la non validation (nombre d'absences, investissement insuffisant, acquis insuffisant...). Elle ne peut excéder 3 semaines.

LES ECRITS DE STAGE ET LE PORTFOLIO

L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice médical sera consignée dans un document global appelé PORTFOLIO.

De manière générale un portfolio est un ensemble de documents que vous avez choisi de conserver et qui ont une signification pour vous car ils permettent de retracer votre parcours d'apprentissage professionnel, ces documents sont appelés traces d'apprentissage. Ils sont à conserver sous la forme d'un fichier informatique et d'un classeur format papier, que vous porterez lors de votre entretien avec votre tuteur enseignant.

Pour compléter les traces brutes de vos apprentissages, il faudra également prendre l'habitude de prendre un peu de recul face à une situation qui a posé une difficulté ou encore qui vous a conduit à vous poser une question afin de développer une compétence appelée réflexivité que vous devez acquérir.

La réflexivité est ainsi décrite parmi les 7 compétences génériques de fin de 2e cycle (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique) :

« L'étudiant doit développer tout au long de son parcours d'apprentissage sa capacité d'auto-évaluation et celle de se poser des questions pertinentes en situation réelle de soins et de prévention, en tenant compte du contexte clinique, institutionnel, légal et sociétal. Il doit démontrer sa capacité à se remettre en question et à argumenter ses décisions.

Il :

- est capable d'établir des priorités dans ses activités et de les justifier ;
- prend conscience de ses limites personnelles et matérielles et tend à les repousser ;
- est capable de solliciter autrui si nécessaire ;
- est dans une démarche constante d'auto-évaluation de ses pratiques dans le but de les améliorer ;
- intègre, en tant que futur professionnel, les notions d'erreur médicale et de sécurité du patient. »

Ainsi la réflexivité est une démarche de remise en question de ses propres pratiques et de leur analyse dans un but d'amélioration continue, il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation constructive.

Dans cette compétence se retrouvent les grands principes de la démarche de qualité et de sécurité des soins mais aussi la connaissance de ses propres limites ainsi que l'importance d'une prise de recul sur sa pratique afin de questionner sa pratique, de l'analyser par rapport aux connaissances actuelles et de la modifier si nécessaire.

Ce que vous pouvez intégrer dans le portfolio

L'ensemble des documents suivants peut constituer votre portfolio :

- des notes prises lors d'un stage clinique : activité, emploi du temps, et en particulier la réalisation de certains gestes. Par exemple, la présentation d'un service et la prise de recul en évoquant ce que vous retiendrez de ce service pour votre pratique future, récit de la réalisation du geste et de la difficulté ressentie, prise de recul pour trouver des solutions pour éviter que cela ne se produise à nouveau...
- des récits qui permettent de servir de modèle/d'exemple pour la pratique professionnelle future et pourquoi ils ont eu ce rôle, lien avec les pratiques professionnelles de référence par exemple
- des récits plus structurés de situations cliniques qui vous ont conduit à vous questionner : question par rapport à la relation, question sociale, question éthique ou déontologique...
- des récits plus structurés de situations cliniques qui ont représenté pour vous une difficulté en analysant l'origine de cette difficulté et les ressources que vous pouvez utiliser pour éviter que cela se reproduise.
- des documents qui vous paraissent pertinents pour retracer votre parcours.
- les documents qui vous ont été demandés à travers les cours en ligne sur Moodle intitulés EXERCICE PORTFOLIO.
- de façon systématique, chaque année vous est demandé un écrit de stage composé de la rédaction du récit d'une situation accompagné d'une grille d'auto-évaluation (modèle fourni) que vous aurez réalisée lors d'une période de stage et d'une autre grille qu'un de vos pairs (binôme) aura réalisée vous concernant. Ces 3 éléments sont à télécharger sur Moodle.

Ce que représente l'écrit de stage avec la rédaction du récit d'une situation

- Choix de la situation : il s'agit d'une situation que vous avez vécue ou observée lors d'un stage ou d'une situation personnelle et qui vous a paru soit exemplaire à garder comme modèle dans votre pratique soit qui vous a posé une difficulté et amené à vous questionner sur la bonne pratique dans une telle situation. Le thème retenu varie selon votre année et les autres travaux/enseignements que nous avons pu déjà réaliser :
 - en DFGSM2 interruption de tâche ou relation soignant/patient,
 - en DFGSM3 recueil de l'interrogatoire ou thématique du handicap,
 - en DFASM1 prise en charge d'une maladie chronique,
 - en DFASM2 annonce d'une mauvaise nouvelle.
- Comment rédiger l'écrit de stage
 - 1e partie : description factuelle de la situation clinique telle qu'elle s'est déroulée incluant le patient, les professionnels de santé et les interactions entre les personnes en respectant l'anonymat complet pour les professionnels et les patients, la situation doit être décrite en notant également les réactions de chacun. Structure : 1/2 page à 1 page maximum.
 - 2e partie : analyse de la situation (1/2 page à 1 page maximum)
 - identifier les points marquants de la situation qui résument les enjeux de celle-ci.
 - rechercher ensuite 1 ou 2 compétences mises en jeu dans cette situation par exemple compétences relationnelles (empathie, négociation...) du communicateur ou encore compétences du domaine de l'acteur de santé publique et les décrire.
 - analyser ensuite ces compétences pour voir si vous trouvez des manques ou des imperfections qui pourraient être améliorées, dans ce cas effectuer les recherches documentaires pour proposer des pistes d'amélioration. Dans le cas d'une situation exemplaire, argumenter l'exemplarité à partir des sources documentaires de référence.

○ conclusion cette dernière étape correspond à la synthèse des éléments en intégrant les solutions trouvées pour permettre d'améliorer la situation et son déroulement, en d'autres termes ce que vous retiendrez pour votre pratique future.

- Transmission de l'écrit de stage
- Vous devrez télécharger le document en format word/pdf ou équivalent sur Moodle correspondant à votre niveau, UE compétences cliniques. Après avoir téléchargé votre fichier n'oubliez pas d'enregistrer. A cette étape vous pouvez encore le modifier.
- Une fois que la version définitive est téléchargée, vous devez cliquer sur Envoyer le Devoir pour finaliser.
- Dates limites : à respecter, elles seront indiquées sur Moodle.

Modalités d'évaluation du récit de situation

La grille d'évaluation suivante sera utilisée pour les écrits de stage.

Respect des consignes	Non respect des consignes 0 points	Respect de 1 des 3 : nombre de page, plan de rédaction, thème 0.5 points	Respect de 2 des 3 : nombre de page, plan de rédaction, thème 1 points	Respect des 3 : nombre de page, du plan et thème 1.5 points
Description de la situation	Non factuelle 0 points	Partiellement factuelle n'intégrant qu'un des éléments (patients, professionnels, interactions) 1 points	Partiellement factuelle incluant 2 des éléments parmi le patient, les professionnels de santé et les interactions 2 points	Totalement factuelle incluant le patient, les professionnels de santé et les interactions 3 points
Analyse de la situation	Non réalisée 0 points	Incomplète qui n'intègre qu'un des 3 éléments (faits marquants, compétences et pistes d'amélioration) 2 points	Incomplète qui n'intègre que 2 éléments parmi les faits marquants, les compétences et les pistes d'amélioration 3 points	Complète comportant les faits marquants, les compétences et les pistes d'amélioration 4 points
Impact sur la pratique	Impact non précisé 0 points	Impact sur la pratique cité 0.5 points	Impact sur la pratique cité et argumenté 1 points	Impact sur la pratique cité et argumenté avec de la bibliographie 1.5 points

CHAPITRE III

LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ET OPTIONNELS

Validation obligatoire

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) 2025-2026 ne sera délivré en fin de 3^{ème} année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé 10 ECTS d'enseignements transversaux obligatoires.

Calcul des ECTS – Organisation

Les enseignements transversaux obligatoires représentent 10 ECTS entre le DFGSM2 et le DFGSM3 :

- DFGSM2 :
 - o Santé environnementale (1 ECTS)
 - o Numérique en santé (partie 1/2) (1 ECTS)
- DFGSM3 :
 - o Service sanitaire (6 ECTS)
 - o Réflexion éthique (1 ECTS)
 - o Numérique en santé (partie 2/2) (1 ECTS)

Tous les enseignements optionnels seront donc comptabilisés en points parcourus en DFGSM2 et en DFGSM3.

Pour la prise en compte des UE facultatives dans les points parcourus, les relevés de notes sont à déposer dans l'application POP dès le DFGSM3.

- UE Transversales Obligatoires

SANTE ENVIRONNEMENTALE / 1 ECTS

Enseignants responsables :

Pr CARRIE

Pr HERIN

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Santé environnementale	1 séminaire avec 2 thématiques de 2H	4h	10h	Présent v/nv
	- Autoformation : vidéos + QCM	6h		/100
				Total / 100
2 ^e session	- Ecrit sur thématique			Total/100

NUMERIQUE EN SANTE / 1 ECTS

Enseignants responsables :

Dr FERRE

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
- Numérique en santé	- Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		/100
				Total / 100
2 ^e session	Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		Total/100

- Liste des enseignements optionnels

- **EPS 10 pts parcours** : 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA (Activité physique sportive et artistique) **une seule activité choisie sur l'année. Possibilité de prendre cette UE une seule fois par cycle.**
- **ANGLAIS 10 pts parcours** : Anglais de communication : Préparation à la mobilité & ouverture sur le monde (para-)médical, la relation avec le patient.

Nature des épreuves	Durée	Notation
<u>CC 100%</u>		Total /20
- 1 oral (dialogue en interaction, trinôme)	30min/groupe	/10
- 2 écrits (lettre de motivation + prise de position)	2h	/10
<u>2^{ème} session 100%</u>		Total /20
Lettre administrative	1h	
Entretien individuel	15 mn	

- **MASTER 1** (parcours corps de santé) :

Validation en points parcours :

- o 1 UE : 10 points
- o 2 UE 20 points
- o 2 UE + 1 Stage : 40 points

Validation en ECTS (uniquement au second cycle) :

- o 1 UE : 6 ECTS
- o 2 UE : 9 ECTS
- o 1 UE + 1 stage : 9 ECTS

* UE Stage de recherche pour les étudiants admis par une passerelle et ayant déjà acquis un M1 (2 mois maximum)

* Le choix de ce type d'UE fait partie d'un projet global de validation d'un master 1 complet et doit rentrer dans une démarche active de l'étudiant.

* Les étudiants doivent être conscients de la difficulté de cet enseignement et du risque encouru d'échec.

* Frais d'inscription payants

- **TUTORAT : 10 pts parcours**

La validation se fait sur dossier

- **ATELIER DE RAISONNEMENT CLINIQUE – TECT : 10 pts parcours**

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
“Atelier de Raisonement Clinique - TECT -	7 CC de 10 QCM chacun	4h	9 points
	7 TD (note présentielle et participation)	12h	2 points
	2 ECOS (Mi-UE et fin-UE)	2h	9 points
			Total /20

Après 2 absences consécutives, l'étudiant est contacté afin de noter une justification ou une décision d'abandon. Le conseil pédagogique du TECT décidera de donner la possibilité ou non de participer aux rattrapages.

Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM2 et être suivie en DFGSM 2 et 3.

- **UE Aide à la réussite 10 pts parcours** : enseignement à chaque début de semestre S3 et S4 validé par la présence aux enseignements. UE Obligatoire pour les LAS et Passerelles, optionnelle pour les PASS.
- **UE ECOS Situation de départ en biochimie : 10 pts parcours**
- **ERASMUS : 10 points parcours**
Les étudiants ayant participé à un programme ERASMUS (hors pays francophone) valideront automatiquement 10 pts parcours
- **Double parcours « école INSERM »** (cf. section point parcours)
- **U.E. MEDICALE** Initiation à la pédagogie en santé pour les étudiants en médecine : 10 pts parcours.

Nature des épreuves	Durée	Notation
<u>Contrôle continu</u> : (5 séances à 2 points) : L'étudiant formalise son projet d'enseignement à l'aide d'une carte conceptuelle. Le document crée lors de la première session est ensuite implémenté après session. Cette carte conceptuelle est donnée aux enseignants au plus tard 72 heures après chaque session.		/10
<u>Sommatif</u> : sous forme rédactionnelle. Durée de 2 heures en 2 parties : - Résolution d'un ou deux problèmes(s) pédagogique(s), noté sur (25 points) - Résumé individuel finalisé dans un format qui est indiqué le jour de l'examen (15 points)	2 heures	/40
Examen validé à 30/50 (soit 12/20). Pas de note éliminatoire		Total /50
Documents de travail et ordinateur avec connexion internet autorisés lors de l'examen		
<u>2^{ème} session</u> La note de contrôle continu est conservée La partie sommatif est passée dans les mêmes conditions		

Pas de frais d'inscription à payer

Les points parcours

La réforme du 2^e cycle introduit la notion de points parcours qui sont utilisés pour le classement de DFASM3 et donc le choix pour la spécialité du 3^e cycle. **Les points parcours peuvent être cumulés à partir du DFGSM2 jusqu'au DFASM3.**

Une commission validera les points parcours chaque année à partir du DFGSM3. Ainsi, pour les DFGSM2 et les DFGSM3, tous les enseignements optionnels seront comptabilisés en point parcours. Pour le 2nd cycle, certaines UE optionnelles pourront être intégrées soit comme ECTS soit comme points parcours.

L'arrêté ministériel définit les justificatifs à fournir à la Commission Points Parcours sur la plateforme POP afin d'obtenir des points parcours.

Le cumul de l'ensemble des points parcours sera adressé au CNG en DFASM3 pendant la période d'été qui suit les ECOS nationaux.

La réforme du deuxième cycle des études médicales (R2C), en plus de tendre à réguler le volume des connaissances à acquérir (items de rangs A et B) et de renforcer l'apprentissage par compétences (ECOS), a pour objectif supplémentaire de reconnaître et valoriser le parcours des étudiantes et des étudiants en parallèle de leur formation purement médicale.

Cette reconnaissance se fait par l'obtention de « points de parcours » qui représenteront 10% du total retenu pour le classement général des étudiants en fin de DFASM3, les notes aux EDNs comptant pour 60% et celles des ECOS pour 30%.

Ces « points parcours » sont comptabilisés jusqu'à un maximum de 60 points selon une grille (cf. grille ci-joint) que nous vous présentons telle qu'elle a été publiée en annexe d'un arrêté paru en octobre 2023.

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Élément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 (40 points maximum)
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^{er} et 2 ^o de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont) valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h (30 points maximum)
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) * La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

CHAPITRE IV

REGLES D'ADMISSION

ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1^{ère} SESSION DU 1^{er} SEMESTRE ET DU 2^{ème} SEMESTRE

Pour être déclaré admis à la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres les étudiants doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE.
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves (toute absence vaut le résultat DEFAILLANT)
- Valider le stage d'initiation aux soins
- Valider l'UE compétences cliniques (12/20) et le stage de maîtrise clinique

Les règles de compensation sont les suivantes :

Le seuil de compensation est de 8/20 entre les sous-UE d'une même UE.

La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20

Il n'y a pas de compensation entre les UE de l'enseignement théorique et l'UE d'enseignement clinique (compétences cliniques).

Il n'y a pas de compensation d'UE entre les semestres.

NON ADMIS A LA 1^{ère} SESSION D'EXAMEN

Les étudiants ajournés à une ou plusieurs UE théoriques avec une note globale inférieure à la moyenne : dans ce cas, les étudiants doivent repasser les disciplines dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne. Ils conservent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne à la 1^{ère} session.

Les étudiants n'ayant pas eu la note de 12/20 aux compétences cliniques doivent passer en 2^e session une évaluation supervisée au lit du malade.

Les étudiants n'ayant pas validé les stages cliniques doivent effectuer un stage de rattrapage de durée équivalente durant l'été.

Les règles de compensation de la seconde session sont identiques à celles de la 1^{ère} session.

ADMISSION EN 3^{ème} ANNEE DU DFGSM ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT

a) Admission en 3^{ème} année du DFGSM

Pour être déclarés admis en 3^{ème} année DFGSM, les étudiants devront obligatoirement avoir validé :

- Toutes les unités d'enseignements
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique
- Le stage d'initiation aux soins
- Les UE transversales obligatoires de DFGSM2
- **La sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes.**

L'étudiant a la possibilité de passer en DFGSM3 en conservant la dette d'une unité d'enseignement de DFGSM2 à acquérir obligatoirement l'année d'après.

b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le cas échéant :

- Le bénéfice des unités d'enseignement acquises et les sous-UE pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Le stage d'initiation aux soins

- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique, cependant l'étudiant pourra s'il le souhaite effectuer de nouveaux stages de maîtrise clinique pour enrichir sa formation clinique.

SUJETS D'EXAMENS ET CONSULTATION DES COPIES

Les sujets d'examens seront systématiquement mis en annales en suivant la fin des délibérations de secondes sessions. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser avant la fin de l'année universitaire une séance de correction des sujets avec les étudiants.

Les étudiants disposent d'un délai de 5 jours après la parution des résultats du semestre pour demander et accéder à leur copie. Seule une consultation de la copie en présence de l'enseignant responsable de la discipline sera possible.

Dans le délai imparti, chaque enseignant proposera des plages de rendez-vous aux étudiants.

Passé ce délai, toute demande de copies sera rejetée.

Aucune copie ne sera envoyée par mail.

PRESENCE ET ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS DIRIGES

La présence des étudiants est obligatoire durant chaque enseignement dirigé.

Toutes les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité dans les 5 jours ouvrables à la scolarité

Passé ce délai, aucune justification d'absence ne sera prise en compte.

Lors des ED, aucun changement de groupe ne sera autorisé sauf cas de force majeure.

PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre de vos études, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches, conformément au calendrier 2024-2025, et au Vademecum du handicap étudiant.

Plus d'information sur la page de l'université dédiée www.univ-tlse3.fr/handicap.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

AMENAGEMENT DES ETUDES

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagement d'emploi du temps et du choix des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes>

CONDITIONS SANITAIRES

Si les conditions sanitaires le nécessitent, des adaptations pourront être faites selon les préconisations du ministère des tutelles.

Les enseignements, cours magistraux et enseignements dirigés seront proposés à distance sur plateforme numérique. Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel. Les contrôles continus n'ayant pas été réalisés en séance seront neutralisés.